

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES SYNDICATS
DU PARC D'ENTREMONT
EN DATE DU 03 NOVEMBRE 2016

Présents :

Bât. **IF** : MME COMTE DENISE
Bât. **DB** : MME REMOND DENISE
Bât. **EC** : MME FRANCOIS CHRISTINE, MME KAUFFMANN
Bât. **Z2Z3** : M. BIERMANN JEAN-CLAUDE, M. GAMPER GILBERT, M. WALLISER ROLAND,
Bât. **Z1A** : MME FURST TONDRE ANNE, M. NYREK, MME ROUSSET FREDERIQUE
Bât. **R** : M. ALYAFI JAMIL
Bât. **S** : M. ELARBI ALEX
Garage **R.S** : M. SCHERRER JEAN-BERNARD
Bât. **R123** : M. FROMAGEAT JEAN-LUC, M. REBISCHUNG GUY, M. ROLINET
Bât. **LP** : MME BAUMANN CHRISTIANE, M. BICHET DANIEL, MME RASSER MARIE-JO
Bât. **KO** : M. BESANCON REGIS
LA CLAIRIERE : MME ROESCH ANDREE, M. RUFF JEAN-LUC, MME HURST
L'HORIZON : M. SCHENE JEAN-PAUL, MME SCHNEIDER CHANTAL
SAVINES I : M. KUENY ANDRE
SAVINES II : MME HUEBER ANNE-MARIE, MME OESTERLE MICHELE
CENTRE COMMERCIAL : MME CLAR MICHELE, M. SCHERRER JEAN-BERNARD
HERMITAGE : M. LANSU JEAN-PIERRE, M. SCHULTZ DOMINIQUE
PANORAMA : MME ARNOLD FABIENNE, M. DUBOIS DANIEL, M. MARSCHALL STEPHANE
MAISONS INDIVIDUELLES : Mme GRESSER, M. KIEFFER
Soit 20 membres sur 21 présents totalisant 86 796 / 92 348 tantièmes.

Absents :

Bât. **GH** : M. ALOS CLAUDE, MME BOHRER MARTINE, MME JUNOD VERONIQUE, M. RAPP JOEL,
M. WEISS PASCAL
Bât **IF** : MME FLEITH VIVIANE, M. MOSER GERARD, M. PERCET NICOLAS, M. VOGT GERARD
Bât **DB** : M. BOURGEOIS-MULLER, M. BAUMANN SERGE, M. GHERARDI CHRISTOPHE, MME HAUER
MARIE-THERESE, M. SANCHEZ MARIA THERESA, MME SPIESER NADINE, M. URSPRUNG PATRICK
Bât **EC** : M. HANSER BENOIT, M. JAEGLY THEO, MME KEMPF, MME STURM DENISE
Bât **Z2-Z3** : M. ESCHER ROBERT, M. OFFERLE JEAN-PIERRE, M. UNVERZAGT GUY
Bât **Z1A** : MME BINA GENEVIEVE, M. NUFFER LUC,
Bât **R** : MME BOUDOT NELLY, M. GRANGER DOMINIQUE, M. MALNATI, M. NOTTER JEAN-LUC,
M. WICK PIERRE
Bât **S** : M. LANG ERIC, MME SPARKS COLETTE, M. ZINCK HERVE
Bât **R123** : M. COLLIGNON, M. BENARD MARC JEAN, M. FREY DOMINIQUE, MME LIEBER SIMONE,
MME MARCHAL HUGUETTE, MME MEYER CELINE, M. MOHN, M. SCHIARTNER ERIC,
M. SCHILLING DENIS
Bât **LP** : M. BOOS GERARD, M. KAUFFMANN ERIC, M. VENNER ETIENNE
Bât **KO** : MME BURDOLFF SYLVIE, MME KATZ, M. LANG YVES, MME LEMERLE MARIE, M. SANDER
MICHEL, MME SCHNEIDER DANIELLE
LA CLAIRIERE : MME BAECHTEL RACHEL, M. COLINET, MME HEINIS HUGUETTE, M. MAURAGE
SYLVAIN, M. SCHMITT GILLES, MME THURING DENISE, MME VITOUX MARIE-CLAIREE,
L'HORIZON : M. AMOS JEAN-PHILIPPE, MME GERARD VIRGINIE, M. MULLER BRUNO, MME MURA
JULIE, MME RELLE NATHALIE, MME RICHIUTI
CENTRE COMMERCIAL : M. BOURSOT JEAN-MARC, M. LENTZ FRANCK, M. MANGOLD RICHARD,
M. SOMMACAL CHRISTOPHE
SAVINES I : MME FINOT CARINE
SAVINES II : M. JUNG MICHEL
SAVINES III : MME JOHNER MARTINE
MAISON INDIVIDUELLE : M. MUTH JEAN-CLAUDE, M. KOEING
PANORAMA : M. GROC YANN, M. RIBER CLAUDE, M. RICHERT MARTINE, MME SCHAUB,
STE JUVAL
HERMITAGE : MME BOBILLIER LAURE, M. CHARY LAURENT, M. FISCHER HUBERT, M. GAGNARD
JEAN, MME GRASSER MIREILLE, MME MUFF DANIELLE, MME OSTERMANN NATHALIE, MME
PICQUET SYLVIE, M. PIERREZ SYLVAIN

R
Re
1
SPF
AL

1. Désignation du Bureau

Monsieur WALLISER est désigné Président de Séance à l'unanimité des présents et représentés.

Monsieur DUBOIS est désigné Scrutateur de Séance à l'unanimité des présents et représentés.

Monsieur MARSHALL est désigné Scrutateur de Séance à l'unanimité des présents et représentés.

Madame LUX, représentante de Citya Etige Logement, assure le Secrétariat de Séance.

Monsieur WALLISER ouvre la séance à 19H15

2. Compte Rendu d'activités par Monsieur WALLISER, Président de l'Union des Syndicats

Monsieur WALLISER salue les conseillères et conseillers syndicaux et les remercie de leur présence.

Il fait lecture de son rapport d'activités pour la période du 10 Février 2015 au 04 Novembre 2016. Pour la parfaite information de tous, ce rapport est joint au présent procès-verbal.

3. Approbation du budget pour l'exercice du 01.01.2017 au 21.12.2017

L'Assemblée Générale, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité des présents, le budget de l'Union des Syndicats, arrêtés au 31.12.2017, et dont le montant s'élève à la somme de 2 150,00 euros.

Ont voté pour : 86 796 / 92 348 tantièmes

Ont voté contre : néant

Se sont abstenus : néant

4. Gestion des Résidences du Parc

CITYA garde à ce jour la gestion de 3 résidences (Aubrac et Vivarais, Alpilles et Savines I),

CLM gère une résidence (Vanoise et Quercy),

AREA une résidence (Queyras) et les Garages R/S,

CIMA 3 résidences (Clairière, Estérel et Vercors, Chartreuse)

FONCIA gère au total 10 résidences (Corbières, Quercy et Velay, Savines II, Savines III, Horizon, Vanoise, Oisans, Verdon, Centre commercial, Panorama).

L'Hermitage reste géré par NEXITY.

FONCIA a organisé deux réunions d'information à destination des copropriétaires dans la salle de l'ACPE les 12 et 18 octobre 2016. Par la suite une permanence sera tenue tous les 15 jours dans le bureau du président de l'ACPE pour recevoir individuellement les copropriétaires. Le bureau est aussi disponible pour les autres syndics du Parc.

5. Bien Vivre au Parc : Principales règles, Rappel !

Les principales règles de Bien Vivre au Parc d'Entremont ont été rappelées afin d'éviter des dérives :

- Il n'est pas autorisé de suspendre du linge sur les balcons, sauf dans les loggias prévues à cet effet en tirant la jalousie
- Les balcons ne sont pas des débarras. Aussi il est défendu d'y entreposer des vélos, poussettes, poubelles ou tout autre objet encombrant
- Les installations de panneaux de garde-corps sur les balcons (protections), sont autorisées uniquement en respectant les spécifications techniques et esthétiques définies lors des Assemblées Générales de chaque Résidence.
- Les panneaux A VENDRE- A LOUER ou publicitaires sont interdits sur les garde-corps (tolérés uniquement à l'intérieur des fenêtres)
- Il est interdit de nourrir les pigeons, conformément à l'arrêté préfectoral du 2 Juillet 1979

Le rôle du conseil syndical, interface entre les résidents et le syndic, est de veiller au respect du règlement pour éviter d'impacter négativement l'image du Parc.

En août 2013, l'Union avait déjà demandé à chaque Résidence de désigner une personne chargée d'informer régulièrement son syndic, des infractions au règlement de copropriété. Cette même demande formulée par l'ASL et l'Union, suite à une tournée du Parc effectuée en mai 2016, n'avait pas suscité un grand écho ! Des actions immédiates éviteraient les dérives constatées.

Le président suggère de remettre en place l'amende forfaitaire (10 fois le montant d'un envoi AR) pour les résidents réfractaires.

6. Site Internet

Le site internet relooké du Parc d'Entremont, est en ligne depuis le 15 septembre 2016.

Ce site ; créé en 2009 et mis à jour régulièrement ; a connu un taux de visite satisfaisant d'environ 200 visiteurs différents par mois, pour une durée de visite moyenne dépassant les 3 minutes.

Cependant, il présentait l'inconvénient majeur de ne pas être « responsive » c'est-à-dire adapté à la lecture sur différents écrans (PC, smartphones, tablettes...). Son nouveau look résolument moderne fait une belle part aux images. Il reste quelques erreurs à corriger et quelques édits à intégrer. A vous de juger du résultat !

Pour une mise à jour régulière des documents propres à chaque résidence, les différents syndics sont priés d'envoyer les PV des AG à R. Walliser pour la mise en ligne sur le site.

Afin d'accéder aux documents de chaque copropriété, il est nécessaire d'obtenir les nouveaux identifiants et mots de passe, à demander par mail à RW

7. Réunion avec la Police Municipale du 22.09.2016

A l'initiative du chef de la police municipale ; R. Maruszczak ; une rencontre entre les représentants des différents syndics, Mme ROUSSET ; Présidente de l'ASL ; et M. WALLISER ; Président de l'Union ; a eu lieu le 22 septembre. CLM et NEXITY étaient absents.

Il a été évoqué les problèmes de stationnement irréguliers et abusifs sur la voie publique et le domaine privé.

La procédure pour l'enlèvement des voitures ventouses a été rappelée.

8. Réunion avec la Mairie de Rixheim du 03.12.2015

Le compte rendu de la réunion est joint à la présente.

Prochaine réunion le 10.11.2016.

9. CLCV

Il a été rappelé que le Parc d'Entremont est affilié à la CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) et que les Présidents / Présidentes des CS sont abonnés à 2 revues trimestrielles « Cadre de vie » et « Copropriétaires ».

Pour en savoir plus sur la CLCV, consulter le lien figurant sur le site internet du Parc sous la rubrique « PRATIQUE / Textes utiles »

Des ateliers de formation ont lieu régulièrement au local du 17 rue de Chalindrey à MULHOUSE (derniers en date les 3 et 5 novembre 2016)

Questions diverses

Mme Arnold suggère l'organisation d'une rencontre annuelle avec les nouveaux arrivants au Parc pour une présentation des structures et la distribution du « Bien vivre au Parc »

R. Walliser informe que la fibre optique est arrivée au Parc dans 2 armoires principales. Cependant, les dates précises de raccordement aux immeubles ne sont pas encore connues (fin 2016/début 2017). Les autorisations ont été données à ORANGE.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 15.

Le Président de Séance,
Monsieur WALLISER



La Secrétaire,
Anaïs LUX



Les Scrutateurs,

Monsieur DUBOIS



Monsieur MARSHALL



